

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 3 décembre 2024

Visite du Village d'enfants de Chanat-la-Mouteyre : un dispositif phare de la protection de l'enfance, un nouveau cadre de vie mis en place par le Département et l'association ALTERIS à destination des fratries

Mardi 3 décembre 2024, Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Éléonore Szczepaniak, Vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'enfance et de la jeunesse, Anne-Marie Régnoux et Dominique Chauvin, Co-Présidents de l'association ALTERIS, ont fait un point d'étape sur projet de Village d'enfants dans le cadre d'une visite du site :

- les deux premiers pavillons qui préfigurent le futur projet ont ouvert fin août 2024, en accueillant 11 enfants ;
- toutes les démarches sont en cours pour ouvrir en 2026 un Village d'enfants de 80 places (32 places à Chanat-la-Mouteyre et 48 places à Issoire).

Depuis le début de la mandature, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme s'est engagé dans la création de plus de 300 places dans le cadre de la protection de l'enfance. Une des modalités retenues consiste en la création d'un village d'enfants de 80 places, en lien avec l'association ALTERIS, à destination des fratries jusque là trop souvent séparées. Éviter les ruptures, c'est en effet penser stabilité. Penser stabilité, c'est penser la permanence, dans l'intérêt supérieur des enfants.

La visite a permis de découvrir le nouveau cadre de vie offert aux fratries que les premières unités du Village d'enfants a accueillies ces derniers mois, de revenir en détails sur le projet et son aboutissement proche, et de faire un point sur la campagne de recrutement par ALTERIS des travailleurs sociaux dédiés à ce dispositif phare de la protection de l'enfance dans notre département.

Sous l'impulsion de Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, le Département a mis en place dès 2022 une politique volontariste sur le plan de la protection de l'enfance pour faire face à l'ensemble des besoins grandissants. En effet, devant le doublement en cinq ans du nombre d'enfants confiés au Département par la justice, le Conseil départemental a mobilisé l'ensemble des acteurs du territoire (associations, assistants familiaux, SDIS) et les services de l'État pour la mise en œuvre de projets de création de plus de 300 places supplémentaires dans des délais raccourcis



et répondant au besoin impérieux de considération de l'intérêt supérieur des enfants confiés. Échelon pivot déterminant pour analyser, anticiper et fédérer les acteurs pour la mise en œuvre de solutions les plus finement adaptées, le Département a décidé de relever le défi, notamment, de la protection des fratries, trop souvent séparées. Conçu conjointement avec l'association ALTERIS, le village d'enfants en cours de construction et dont les premières unités ont déjà ouvert en août 2024, propose une nouvelle modalité d'accompagnement et de protection des fratries confiées à l'aide sociale à l'enfance.

Le village d'enfants a été pensé comme solution pour vivre le moins possible de rupture dans l'accompagnement des fratries en protection de l'enfance. La place de l'ASE et du Conseil départemental aux côtés de l'association ALTERIS sera centrale dans l'évaluation, l'élaboration et le suivi des situations, afin de penser l'orientation, la sortie ou l'accompagnement à long terme d'un enfant, de sa fratrie, de sa famille... La collaboration de tous les acteurs est essentielle à chaque étape.

Les premières concrétisations d'un projet immobilier ambitieux à taille humaine.

Le projet global porte sur deux lieux d'implantation, l'un rural, l'autre péri-urbain, répondant aux demandes de l'appel à projet et un principe général d'implantation du village : disperser les maisons du village dans un habitat existant ou à venir, un quartier ou un hameau, dans un rayon de 500 m autour de la maison commune, afin de contribuer à l'inclusion résidentielle et sociale tout en mutualisant des moyens par la relative proximité des implantations.

Avec une implantation dans un site rural, propriété d'ALTERIS, sis à Chanat-la-Mouteyre, ce sont déjà 11 places qui ont été ouvertes sur les 32 places prévues réparties dans 6 maisons ainsi qu'une maison commune. En effet depuis le mois d'août, deux pavillons rénovés et réaménagés accueillent 4 fratries de 2 à 15 ans. Ces jeunes s'épanouissent dans un cadre de vie vert, avec tous les équipements d'une maison familiale, tout en suivant leur scolarité. Ils sont accompagnés au quotidien par 10 travailleurs sociaux remplissant les missions d'accompagnants familiaux, d'éducateurs spécialisés ou encore de responsable de service. En 2025, la construction des autres maisons démarrera, permettant d'accueillir 32 enfants à la mi-2026.

Avec une autre implantation, dans un site périurbain en devenir à Issoire, il est prévu 48 places réparties dans 8 maisons ainsi qu'une maison commune, d'ici la mi-2026.

La configuration des maisons a été voulue simple, dans un environnement de verdure : sur deux niveaux, avec des chambres à l'étage. Elles répondront aux besoins ordinaires d'une famille nombreuse. Une chambre avec salle d'eau est prévue pour les accompagnants familiaux qui se relaieront les nuits. Un petit jardin et un garage toujours utile pour ranger du matériel et des vélos garantiront aux enfants les meilleures conditions d'épanouissement.

Pour mettre en place ce projet ambitieux, c'est un budget conséquent qui est mis en place. A l'aboutissement du projet, le budget annuel envisagé est de 4.5 millions d'euros.

* * *

L'ouverture de ces premières unités du village d'enfants est une concrétisation majeure de la forte mobilisation du Conseil départemental du Puy-de-Dôme sur le volet de la protection de l'enfance pour lequel le Département, protecteur et solidaire, a investi 95 millions d'euros en 2023 et 100 millions d'euros en 2024. Pour répondre à l'urgence de besoins toujours plus forts, il nous faut accélérer les créations de places et adapter à la marge certains processus réglementaires pour pouvoir être plus réactifs et ainsi ré-



pondre aux besoins impérieux des enfants qui nous sont confiés.

Au-delà du village d'enfants pour la protection des fratries, le Conseil départemental est mobilisé, aux côtés de l'ensemble des acteurs, dans de nombreux projets comme :

- l'ouverture d'une nouvelle pouponnière en juin 2024 au Château des Quayres et la création de places complémentaires de pouponnière aux Martres-de-Veyre avec l'association ALTERIS;
- l'expérimentation d'une MEC Médico-sociale de 6 places en direction des situations complexes, en lien avec l'ARS et l'association ALTERIS;
- la création d'une nouvelle MECS multi-sites de 42 places;
- le recrutement d'assistants familiaux au moyen d'une campagne décalée sur le thème des héros du quotidien des enfants qui leur sont confiés;
- la possibilité donnée aux assistants familiaux nouvellement recrutés et en mesure de respecter l'ensemble des conditions matérielles et de sécurité requises, d'accueillir 2 enfants dès leur première année d'exercice.

La protection de l'enfance est l'affaire de tous, le Département du Puy-de-Dôme fédère les acteurs locaux pour apporter des solutions adaptées à chaque situation, et sollicite les services de l'État, notamment dans le cadre d'échanges réguliers avec la Ministre et l'Autorité Régionale de Santé.

